

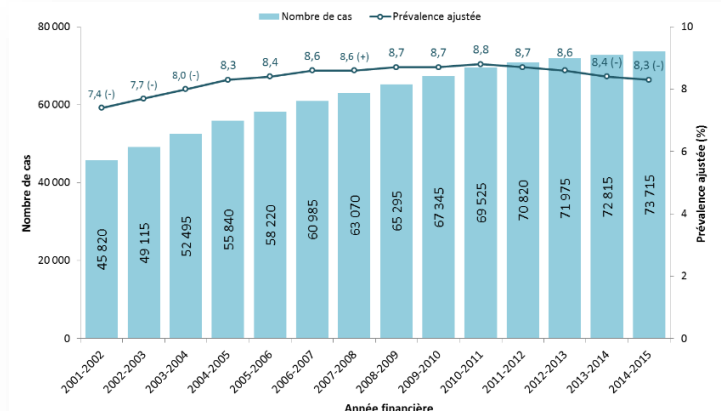
LA MALADIE PULMONAIRE OBSTRUCTIVE CHRONIQUE : UN FARDEAU BIEN RÉEL!

LA MALADIE PULMONAIRE OBSTRUCTIVE CHRONIQUE (MPOC) DÉSIGNE UN ENSEMBLE DE MALADIES RESPIRATOIRES, DONT LA BRONCHITE CHRONIQUE ET L'EMPHYSÈME. LA MPOC SE CARACTÉRISE PAR L'ESSOUFFLEMENT ET LA TOUX CHRONIQUE ET SA PROGRESSION ENTRAÎNE UNE LIMITATION DES ACTIVITÉS ET UNE RÉDUCTION DE LA QUALITÉ DE VIE. DE PLUS, LA MPOC EST UNE CAUSE IMPORTANTE DE MALADIE ET DE DÉCÈS AU CANADA.

LE QUART DES PERSONNES ÂGÉES SOUFFRENT D'UNE MPOC

En 2014-2015, la MPOC touche environ 73 700 Montérégiens, soit 9,2 % de la population de 35 ans et plus. Toute proportion gardée, le nombre de personnes affectées (prévalence) par une MPOC augmente de manière importante avec l'âge, affectant 24 % des personnes de 75 ans et plus. Globalement, en 2014-2015, la prévalence de la MPOC est semblable chez les hommes et chez les femmes. Toutefois, elle est significativement plus élevée chez les femmes de 45 à 64 ans que chez les hommes du même âge, tandis que le phénomène inverse s'observe chez les personnes de 75 ans et plus. Ces différences entre les deux sexes pourraient s'expliquer, entre autres, par les habitudes tabagiques propres aux hommes et aux femmes. Fait intéressant, une étude canadienne révèle que près de 84 % de la population de 35 ans et plus ayant signalé une MPOC était ou avait été des fumeurs (91 % des hommes et 77 % des femmes) et près de 40 % de ces derniers fumaient encore.

Prévalence de la MPOC, population de 35 ans et plus, Montérégie, 2001-2002 à 2014-2015



(+), (-) : Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec au seuil de 1 %.

Source : INSPO, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ).
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, mai 2016.

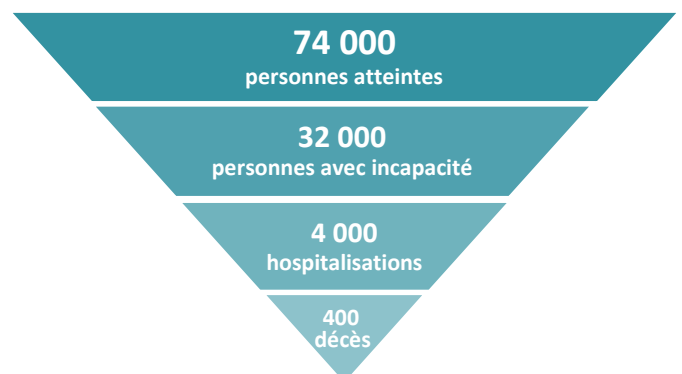
DÉCLIN DU NOMBRE DE NOUVEAUX CAS

La prévalence de la MPOC décline depuis 2011-2012 possiblement en raison de la diminution du nombre de nouveaux cas. En effet, le taux d'incidence, ainsi que le nombre de nouveaux cas, ont diminué de façon marquée depuis 2000-2001, et ce, peu importe le sexe ou le groupe d'âge. En 2014-2015, on dénombre environ 4 400 nouveaux cas de MPOC en Montérégie.

À RETENIR

- Près de 74 000 Montérégiens ont une MPOC; une personne âgée sur quatre en souffre.
- La prévalence de la MPOC a tendance à régresser depuis 2011-2012 possiblement en raison de la diminution du nombre de nouveaux cas.
- Annuellement, plus de 4 000 Montérégiens sont hospitalisés pour une MPOC et environ 400 en meurent.
- La plupart des cas de MPOC peuvent être évités en ne fumant pas et en évitant l'exposition à la fumée secondaire et autres formes de pollution de l'air, notamment en milieu de travail.

FARDEAU DE LA MPOC EN MONTÉRÉGIE



MORBIDITÉ ET MORTALITÉ PAR MPOC : UN FARDEAU CONSIDÉRABLE!

Le vieillissement de la population occasionne une hausse des problèmes de santé chroniques ainsi que des incapacités et de la morbidité qui s'y rattachent. Ainsi, selon l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement, 43 % des Québécois déclarant avoir une MPOC éprouvent une incapacité modérée ou grave, pouvant limiter les activités ou même conduire à l'hospitalisation. D'ailleurs, en 2014-2015, plus de 4 000 Montérégiens ont été hospitalisés pour une MPOC et environ 400 en meurent chaque année, des nombres qui augmentent depuis 2010 en raison du vieillissement de la population.

UNE MALADIE EN GRANDE PARTIE ÉVITABLE

Plusieurs facteurs de risque modifiables contribuent à la MPOC. Le tabagisme actif constitue la principale cause d'irritation des bronches et des poumons conduisant à la MPOC (80 à 90 % des cas), les autres facteurs étant la fumée secondaire de tabac, la pollution de l'air, ainsi que les gaz, fumées et poussières présentes dans les milieux de travail. L'asthme ainsi qu'une rare condition génétique peuvent prédisposer à cette maladie. En synergie avec l'application d'autres stratégies efficaces, les politiques publiques qui dissuadent la population de fumer (prévention), aident les fumeurs à arrêter (cessation) ou favorisent des environnements sans fumée (protection) contribuent aux progrès réalisés dans la lutte à la MPOC. La bataille est toutefois loin d'être gagnée, car plus de 200 000 montérégiens âgés de 15 ans et plus fument encore, au péril de leur santé.

Citation suggérée :

Noiseux, Manon. « La maladie pulmonaire obstructive chronique : un fardeau bien réel! ». Périscope : no 68, Janvier 2017, Longueuil. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.
<http://extranet.santemontregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Rédaction : Manon Noiseux

Production : Surveillance de l'état de santé de la population

Direction : Dre Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie